



Poitiers, le 29 Août 2016

Monsieur Manuel VALLS
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75700 PARIS SP 07

Le Président

Monsieur le Premier Ministre,

Je souhaite appeler votre attention personnelle et celle des membres de votre Gouvernement, sur la situation extrêmement délicate que vivent actuellement les agriculteurs, liée aux récoltes catastrophiques de l'été, constatées dans de nombreux départements, particulièrement dans la Vienne.

A ce niveau de récoltes historiquement bas - moins 30 à 40 % en blé tendre, récolte quasi nulle en blé dur, récolte des melons trop tardive, en raison des conditions météo du printemps, perspectives pour le tournesol et le maïs non irrigué fortement compromises, liées à la sécheresse extrême qui sévit depuis mi-juillet - s'ajoutent des cours mondiaux au plus bas depuis 10 ans pour les céréales, ainsi qu'un prix moyen du lait auquel il manque environ 60 € par tonne, pour permettre aux éleveurs de commencer à dégager une marge leur permettant de vivre décemment.

Le conflit qui oppose actuellement les éleveurs de l'Ouest au Groupe Lactalis, est le reflet exact de la situation que vivent les producteurs de lait de la Vienne. J'ajoute que la production mondiale de céréales ne permet pas d'envisager au cours des prochains mois, une remontée des cours constatés aujourd'hui.

Face à cette situation de crise d'un niveau jamais encore rencontré par le passé, sauf peut-être durant la grande sécheresse de l'année 1976, une mobilisation générale est indispensable pour permettre aux agriculteurs de faire face à leurs échéances et surtout d'éviter que soit porté un coup fatal à l'Agriculture Française.

Les nombreux contacts et rencontres que j'ai pu avoir depuis le début du mois confirment en tous points cette situation, dont les conséquences peuvent s'avérer, faute d'une prise de conscience à la hauteur des enjeux, tout à fait catastrophiques pour la Ferme Vienne.

En lien avec la Chambre d'Agriculture de la Vienne, le Département que je préside est prêt à s'engager pour éviter les conséquences redoutables de la catastrophe annoncée. Or la loi NOTRe a réduit considérablement les possibilités d'intervention de la Collectivité Départementale.

.../...

Département de la Vienne

Place Aristide Briand - CS 80319

86008 Poitiers cedex

Tél. 05 49 55 66 00

■ lavienne86.fr

Aussi je pense qu'il est tout à fait indispensable, au vu du problème qui se présente aujourd'hui devant nous, que des mesures soient immédiatement prises, au niveau européen comme au niveau national, pour que l'ensemble des partenaires de l'agriculture soient incités à s'engager chacun dans leurs secteurs d'intervention : paiement anticipé des aides liées à la PAC, aides européennes exceptionnelles, report, réduction voire annulation d'échéances, d'annuités et de cotisations sociales, année blanche sur les semis de cultures intersaisons, réduction des coûts liés aux contraintes environnementales et aux normes, ainsi que tous dispositifs susceptibles de permettre aux agriculteurs de sortir la tête de l'eau.

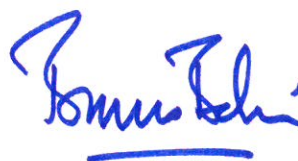
Les Départements doivent pouvoir prendre leur part à cet effort, à la condition que la loi les y autorise. C'est mon intention dans la Vienne. Récemment confortées dans leurs compétences économiques, les Régions doivent également être en première ligne.

C'est une mobilisation générale qu'il y a lieu de sonner à l'échelle du Pays, avant qu'il ne soit trop tard pour l'Agriculture Française.

Je suis convaincu que vous saurez prendre la mesure de la catastrophe qui se profile et vous remercie par avance des mesures que le Gouvernement que vous dirigez, saura mettre en place.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de toute ma considération.

Bien à Vous



Bruno BELIN